

Le 24 octobre 2011

## Masterplan 2011-2012 pour Belgocontrol

### La direction souhaite entamer au plus vite des négociations

Les syndicats ont réagi ce 24 octobre 2011 à la restructuration de Belgocontrol annoncée le 7 octobre dernier. La direction de Belgocontrol a confirmé dans la lettre suivante adressée aux syndicats être disposée à discuter avec eux des différents aspects du Masterplan 2011-2012.

Monsieur le Président,

Messieurs les Secrétaires fédéraux,

Nous avons bien reçu votre lettre datant du 24 octobre 2011 concernant le Masterplan 2011-2012 initié par le front commun syndical CGSP-SLFP-CSC.

Nous sommes conscients que le Masterplan implique un changement important et que des améliorations dans les processus et/ou la structure s'imposent.

Nous avons toujours souhaité discuter de tous les aspects du Masterplan.

Concernant vos questions spécifiques, nous vous communiquons les éléments suivants:

- Lundi 17 octobre 2011 nous vous avons donné un premier aperçu de l'impact financier du Masterplan. Comme nous vous l'avons expliqué alors, l'objectif final dépendra d'une série de facteurs variables. Il va de soi que nous sommes disposés à répondre à d'autres questions à ce sujet.
- Nous pouvons, si vous le souhaitez, vous communiquer des informations opérationnelles complémentaires par service. Ces informations vous donneront une meilleure idée de la charge de travail et de la faisabilité du plan.

**Contact:**

press@belgocontrol.be  
Tel. +32 2 206 20 23 - Fax +32 2 206 20 21  
Belgocontrol - Tervuursesteenweg 303  
B-1820 Steenokkerzeel - [www.belgocontrol.be](http://www.belgocontrol.be)

- Les mesures d'accompagnement prévues dans le Masterplan feront l'objet de discussions. Des négociations peuvent, si souhaité, être menées séparément par mesure.
- En cas de réaffectation et de reclassement, des règles univoques et transparentes seront appliquées, comme cela avait été le cas lors du premier Masterplan en 2004.
- En tous les cas nous estimons également qu'un accord sur le Masterplan doit être considéré comme « un tout par rapport au personnel ».

La direction de Belgocontrol défend une vision à long-terme aux fins de garantir la pérennité de l'entreprise, y compris le maximum d'emplois nécessaires.

Compte tenu de l'importance de la problématique – en particulier son contexte et son timing – pour l'entreprise et son personnel, le dialogue social doit reprendre au plus vite.

Nous espérons aboutir à un accord dans un délai raisonnable, de manière à maintenir le personnel le moins longtemps possible dans un climat d'incertitude.

Salutations distinguées,

Jean-Claude Tintin

Administrateur-délégué

[A propos de Belgocontrol](#)

Depuis 1998, Belgocontrol est une entreprise publique autonome dont la mission est d'assurer la sécurité du trafic aérien dans l'espace aérien dont la Belgique est responsable. Belgocontrol remplit cette mission en optimisant les coûts et la ponctualité, en augmentant la capacité et en assurant à la circulation aérienne un développement durable.

En plus de la gestion et du contrôle aérien, Belgocontrol offre de nombreux autres services à l'aviation civile : informations preflight, assistance au plan de vol, informations aéronautiques et météorologiques, services de communication, de navigation et de surveillance, ainsi que de formation des contrôleurs aériens. Plus de 900 personnes dont 400 contrôleurs aériens sont actifs sur 7 sites, jour et nuit, 365 jours/an.

**Contact:**

press@belgocontrol.be  
Tel. +32 2 206 20 23 - Fax +32 2 206 20 21  
Belgocontrol - Tervuursesteenweg 303  
B-1820 Steenokkerzeel - [www.belgocontrol.be](http://www.belgocontrol.be)